

# L'EST RÉPUBLICAIN



Dans  
Le Mag

Une vierge du XV<sup>e</sup> siècle  
téléportée en 3 D de New York  
à Poligny (Jura)

DOUBS

DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2016 | N° 42185 | 1,85 € | [www.estrepublicain.fr](http://www.estrepublicain.fr)

# La bataille d'Alésia n'est pas terminée

**POLÉMIQUE** Après avoir publié cet été un article intitulé « Alésia n'est pas dans le Jura », 25 archéologues et universitaires comtois enfoncent le clou en dévoilant 15 pages d'arguments étayés, réaffirmant que le site de la fameuse bataille se trouve en Bourgogne. **En Région**



**Polemique** 25 archéologues enfoncent le clou pour démonter la thèse de l'Alésia de Chaux-des-Crotenay

# Alésia dans le Jura : « des somettes ! »

**Besançon.** Une vingtaine d'universitaires comtois ont publié cet été un texte intitulé « Alésia n'est pas dans le Jura » afin « d'alerter les élus et le grand public sur les incohérences, les surinterprétations, les mensonges » des tenants du site de Chaux-des-Crotenay, dans le Jura. Ils avaient reçu en retour une volée de bois vert de la part des tenants de ladite thèse. Et en particulier de la bouillonnante latiniste Danielle Porte, d'André Alix, président d'ArchéoJurasites et du médiatique Franck Ferrand, qui s'est entiché des travaux menés dans le Jura par feu André Berthier, ainsi que d'autres mythes sulfureux, rassemblés dans son livre « L'histoire interdite » publié en 2008.

## Quinze pages d'arguments

Dans ce débat qui perdure depuis 161 ans, quand Alphonse Delacroix battant en brèche la version officielle du site d'Alésia à Alaise-Sainte-Reine, en Bourgogne, l'a située à Alaise (Doubs), première des huit Alésia défendues ici ou là en Franche-Comté, le verbe vole haut, tout proche de l'injure. Ainsi, d'une plume jubilatoire, Franck Ferrand avait pourfendu début septembre les « mandarins » qui « se contentent d'exhiber leurs charges et leurs diplômes » et se sont « depuis longtemps discrédités » par « plus d'un demi-siècle d'occultation systématique et de refus des évidences... » Bref, même pas peur.

Le brûlot du « sémillant et papillonnant journaliste qui aime à se montrer en train de lire César dans le texte, assis dans une cabine d'héli-



■ Franck Ferrand et Danielle Porte, les plus fervents défenseurs de l'Alésia jurassienne.

Photo J.-P. Tx

coptère » ne pouvait laisser indifférent les signataires du premier texte. Ils reviennent avec quinze pages d'arguments étayés, « espérant clore un débat parfaitement vain et exaspérant pour la communauté archéologique française ». Il était temps.

## À latiniste, latiniste 1/2

Souvent confrontés à l'affirmation que seul le texte de « La Guerre des Gaules » de Jules César fait foi et qu'ils en refusent la lecture littérale, les archéologues font déjà la preuve qu'ils n'ont pas perdu leur latin et savent y lire les imprécisions et omissions de l'auteur là où, à l'inverse, leurs opposants trouvent confirmation

de leurs thèses. Et surtout qu'ils compilent de leur côté depuis longtemps les écrits des défenseurs de l'Alésia jurassienne pour en extraire les contradictions souvent grossières.

Enfin que la diversité des disciplines qu'ils pratiquent apporte un éclairage bien plus consistant que les diagnostics à l'emporte-pièce de spécialistes autoproclamés prêts à voir tout et n'importe quoi, jusqu'à une statue de déesse, attribuée à Cro-Magnon, dans une bizarrerie rocheuse. Ils invitent également, goguenards, Danielle Porte à produire « les témoignages des généraux de César qu'elle affirme détenir et avoir traduits.

Ces documents seraient du plus grand intérêt pour la communauté scientifique. »

Ils dépiautent les piliers grandiloquents de théoriciens du complot contre Chaux-des-Crotenay qui « ignorent les données récentes et s'accrochent à des interprétations datant du siècle dernier, voire du XIX<sup>e</sup> siècle. » Ils reviennent enfin sur les très importants moyens accordés par l'État et les collectivités locales à André Berthier, les fouilles et expertises réalisées jusque récemment, qui mettent à mal le credo jurassien du refus d'y mener des fouilles approfondies. Voire, la mise sous le boisseau des rapports contredisant les tra-

voux de Berthier, jusqu'au refus d'ouvrir les archives de l'association à ceux qui ne s'intéressent pas « positivement » à sa thèse. « Les collectivités qui ont contribué aux 32.000 € de subventions dont ArchéoJurasites a bénéficié en 2014 apprécieront. » Entre autres pour une campagne de prospection aérienne Lidar, dont les résultats annoncés comme spectaculaires tardent à être publiés et pour l'analyse desquels le laboratoire d'archéologie de Besançon « possède une reconnaissance internationale » sans avoir jamais pu y accéder.

**Fred JIMENEZ**

Vous retrouverez sur notre site le texte intégral signé par 25 archéologues et universitaires.